38 Procès ms. g.

HISTOIRE
DE
JOHN HART,
Insigne Voleur,

Exécuté à Québec, le 10 Novembre, 1826, pour Vole Sacrilège dans l'Eglise Cathédrale Catholique de Québec.

JOHN HART naquit à Frédérickton, en 1797. Ses parens étaient Anglais, et il était le sixième enfant de sa famille. A l'âge de 10 ans il fut enrôlé dans le 104ème. Régiment comme tambour et durant près de dix années de service comme tel, sa conduite ne mérita aucun reproche. En 1817 le Régiment fut remercié, et Hart se trouvant libre, ne crut pouvoir mieux faire que de joindre le 76e. Régiment, dans lequel il demeura trois ans ; mais à cet époque il était devenu si méchant, qu'après avoir reçu sur les épaules plus de six à 700 coups de fouet pour avoir frappé les Serjans et les Caporeaux, il en fut chassé pendant son séjour à Québec, où il se trouva enfin en liberté.

Désirant revoir ses parens, il résolut de retourner dans son pays natal, et s'embarqua à bord d'une Goëlette sous son uniforme, et sengagea à travailler pour son passage. A peine fut-il embarqué que le Capitaine le mit à goudronner les cordages des agrès ; mais Hart dégouté de ce nouveau genre de vie, s'en retira au bout de 4 jours. Hart avouait lui même que jusqu'alors il n'avait encore commis d'autre crime que d'avoir frappé des Officiers subalternes mais arrogants dans le régiment qu'il venait de quitter. Son humeur violente et emportée ne lui permettant pas de souffrir une insulte de qui que ce fût, l'engagea souvent dans des querelles. Ayant donc abandonné son projet de revoir sa patrie, il forma le dessein de ce rendre dans le Haut-Canada ; mais après avoir été retardé pendant neuf jours à New-Liverpool, il revint à Québec, où il commença à déployer les dispositions de son caractère pour le vice et le libertinage. Ce fut alors qu'il commit son premier crime en volant un Bonnet Ecossais du magasin de Mr. Young, à la Basse-Ville de Québec, de la manière suivante.

Carton CG-93

Un jour que Hart était en humeur de se divertir, il rencontra par hazard un nommé John Robinson, qui, quoiqu'il ne fût pas en connoissance intime avec lui depuis long-tems, lui demanda s'il avait de quoi traiter un ami.

Hart offrit de partager volontiers avec lui le peu d'argent qu'il avait, et ils se rendirent tous deux au cabaret voisin, et dépensèrent le peu qu'il possédait à boire et manger. En sortant de la maison, Robinson appercevant un bonnet écossais suspendu à la porte de Mr. Young, persuada à Hart de l'enlever, en lui disant qu'ils pourroient en retirer assez pour se divertir encore, et lui préta un couteau pour couper la fisselle qui l'attachait. Hart se rendit aussitôt au conseil de son camarade, et enleva le bonnet qu'il vendit aussitôt après pour trois chelins, à un nègre à bord d'un vaisseau au Quai du Roi. Ils se rendirent donc à un autre cabaret pour jouir du fruit de leur dépouille ; et pendant que Hart était à démêler avec un querelleur, Robinson s'évada, et courut chez Mr. Young lui demander s'il avait perdu quelque chose. Mr. Young ne s'étant pas encore apperçu du vol, Robinson lui fit voir qu'on lui avait pris un bonnet écossais, et lui demanda en même tems combien il lui donnerait s'il lui livrait le voleur. Mr. Young lui dit que le bonnet n'était pas d'un grand prix, mais qu'il allait le faire prisonnier lui même s'il ne lui révélait aussitôt le mystère. Robinson alarmé, le conduisit à la maison où il venait de laisser Hart qu'il lui désigna comme étant le voleur. Celui-ci fut en conséquence traduit devant les Magistrats, ayant son camarade pour accusateur ; mais tous deux furent considérés comme également coupables, et condamnés à deux mois dans la maison de correction. Son terme expiré, Hart recouvra sa liberté, mais sans un seul denier ; ce qui le détermina à saisir la première occasion de s'en procurer. Dans cette pensée, le hazard le conduisit près d'un corps-de-garde, et au moment où la sentinelle appellait la troupe en-dehors, il s'introduisit dans la chambre, sous prétexte d'allumer sa pipe, en enleva une montre dont le bruit venait de frapper son oreille, et s'enfuit.

Se croyant en sureté, Hart, après avoir vendu la montre, se rendit à un corps-de-garde voisin du premier, et fit part à la sentinelle d'une bouteille de rum qu'il venait de se procurer. Mais ces derniers le rejoignirent bientôt pour avoir volé la montre ; et après l'avoir dépouillé de l'argent qu'il avait avec lui, le conduisirent en prison. On fit son procès, et il ne fut acquitté qu'après avoir été fouetté publiquement sur le marché, et avoir demeuré six mois aux travaux durs.

Peu après cette époque il fit connaissance avec une Américaine, avec laquelle il entama une carrière amoureuse, sans logis ni argent. Dans ce déplorable état, il parcourait les rues accompagné de sa donzelle, lorsqu'il apperçut une maison déserte, dont il s'empara. Mais comme il faisait froid, et qu'il manquait de tout, Hart fut, le landemain, conduit par un de ses camarades à une maison appartenant à Mr. Phillips, dont ils enlevèrent un poêle et son tuyau qu'ils ajustèrent dans leur nouvelle maison, et passèrent cette nuit plus à laise que la première ainsi que leur compagne. Mais le jour suivant, il fut question de se procurer de la norriture, et dans cette vue, Hart se rendit dans le faubourg St. Roc, pour vendre quelques articles qu'il avait enlevés de la maison de Mr. Phillips, outre le poêle, qu'il mit aussi en gage pour une modique somme. Mais le bruit du vol s'étant répandu dans la ville, Hart et son compagnon furent arrêtés, mis en prison et condamnés à douze mois de prison et à être brulés dans la main ; leur blonde ayant heureusement pris la fuite, et par là échappé à la prison.

Après avoir subi cette sentence, Hart forma de nouveau la résolution de se rendre dans le Haut Canada afin d'y tenter fortune dans les chantiers. Mais à peine se fut-il mis en route, que pensant aux difficultés qu'il éprouverait à voler le bois, il abandonna son dessein et revint à Québec. A son arrivée il se munit d'une nouvelle femme, avec laquelle il dépensa le peu qui lui restait ; mais ses moyens furent bientôt épuisés, et tandis qu'ils se promenaient, à la faveur de la nuit, un violent orage les força de chercher un abri ; et Hart appercevant le corps-de-garde des batteaux désert, en enfonça une fenêtre, et en prit possession avec sa compagne pour la nuit. Mais au point du jour, notre homme étant sorti pour procurer quelques rafraichissemens à sa maitresse, la trouva, à son retour, entourée d'une garde de soldats qui s'emparèrent aussi de lui, et les conduisirent devant les Magistrats, qui les envoyèrent tous deux à la maison de correction pour trois mois. A leur sortie, Hart et sa compagne prirent chacun leur parti, et se séparèrent ; mais le hazard les rassembla de nouveau dans un cabaret du faubourg. Hart était alors épuisé de fatigue et de misère, et sachant que sa maitresse venait d'acquérir une certaine somme d'argent par un expédient qu'il connoissait, la pria de le secourir. Se voyant refusé, il lui rappella les sacrifices qu'il avait si souvent faits pour elle ; mais rebuté de sa dureté, il lui enleva une redingotte qu'il lui avait lui même donnée, dans ses jours d'abondance, et pour laquelle il avait

payé six piastres, en lui disant qu'il allait la vendre pour soulager sa misère. Après lui avoir dit adieu, et vendu la redingotte, il fit route pour les Trois-Rivières.

Arrivé dans cette ville, il entra dans un magasin sous prétexte d'acheter quelques effets, et pendant que la femme était occupée à chercher ce qu'il demandait, il fit un paquet de marchandises qu'il emporta et les distribua au Sud, en poursuivant sa route vers Montréal. Ici il fit rencontre d'un ancien compagnon avec qui il s'achemina pour les Etats-Unis, où après avoir épuisé son tempérament dans la débauche, il résolut de retourner en Canada ; et arriva en effet à Québec, le théatre de ses anciennes folies, après avoir fait partie du chemin à pied. Son dessein était d'entrer dans un hopital pour le recouvrement de sa santé, mais à peine fut-il arrivé à Québec, que son ancienne maitresse le fit emprisonner pour le vol de la redingotte, et cette offence lui mérita douze mois de maison de correction. Il sortit de prison en meilleure santé qu'il y était entré, et tandis qu'il allait par les rues sans argent ni ami, il fit rencontre d'un ancien camarade qui était aussi destitué que lui. N'ayant ni l'un ni l'autre de quoi payer leur logement pour la nuit, ils résolurent de coucher dans une étable, où ils reposèrent assez tranquillement. Le jour venu, Hart pensait aux moyens d'améliorer sa condition, lorsqu'il apperçut près de lui une vieille table qui servait à nettoyer les couteaux. En examinant attentivement, il trouva une fourchette et un morceau de savon ; " ces bagatelles, dit-il à son compagnon, peuvent du moins nous donner de quoi boire un coup." Mais son ravissement fut à son comble, en appercevant près de lui une petite bourse remplie d'argent. Cet heureux hazard ranima son courage, et après avoir partagé avec son camarade, Hart se mit en cherche de son ancienne blonde qu'il retrouva couverte de haillions ; et malgré sa cruauté en le punissant pour la redingotte, il l'équippa de nouveau, et lui promit d'oublier le passé.

Tout le jour se passa dans la joie, ainsi qu'une partie de la nuit, jusqu'à ce que le punch et le rum les eussent ensevelis dans le sommeil. A son réveil, Hart se trouve logé dans son ancien apartement, sans savoir comment il y était parvenu, et entièrement privé de son argent qui se montait, la veille, à cent piastres. Ce nouveau faux-pas lui valut un mois de prison. Il n'en fut pas plutôt sorti, qu'il rencontra sa maitresse, avec laquelle il appointa un rendez-vous à un endroit qui leur était bien connu. Hart se rendit à son engagement, mais sa femme lui ayant manqué parole, il résolut de s'en venger à la

première occasion. Le lendemain au soir, s'étant emparé d'une oie qu'il avait trouvée dans une étable où il avait été prendre logement pour la nuit, dans la rue St. Louis, il apperçut venir sa maîtresse accompagnée d'un soldat, et faisant route vers un corps-de-garde. Il se mit donc en embuscade, et après avoir passé une partie de la nuit dans cet état, comme les amants, après être sortis de leur logis, arrivaient à la porte St. Jean, Hart saisit le soldat au collet, et lui décharge un coup de son oie sur la mâchoire. Ayant enfin contraint son ennemi de prendre la fuite, il tourna ses coups contre sa maîtresse dont les cris amenèrent le guêt qui les conduisit tous deux en prison. Hart fut condamné à dix jours et sa compagne à trois mois de maison de correction. Cette avanture mit fin à toutes ses connivances amoureuses avec l'ingrate et infidèle Jane.

Ayant encore une fois recouvré sa liberté, il se mit en cherche de nouveau butin. Il résolut, un certain soir, d'entrer en cachette dans quelque maison, se proposant de donner pour prétexte, si on le découvrait, qu'il était un pauvre homme et qu'il cherchait à manger. Il entre en silence, après avoir ôté ses souliers, et saisit une montre, qu'il alla aussitôt vendre pour appaiser sa faim. Peu de tems après, il entra dans une maison où deux hommes étaient occupés à débitter deux moutons gras, et à peine s'en était-il régalé avec eux, que les connétables arrivirent et les conduisèrent en prison pour vol de moutons, mais ils en furent bientôt acquittés faute de preuves suffisantes pour les convaincre. Quoique Hart ne connût rien de ce vol, il avait lieu d'être satisfait de son repas. Hart était dernièrement sorti de prison, lorsqu'il rencontra dans la rue St. Louis un vieux mandiant Irlandais, à qui il demanda quelque chose à manger pour lui même et un jeune homme qui l'accompagnait. Le bon viellard y consentit, et non seulement partagea avec eux le contenu de son sac, mais encore les traita d'une bouteille de bon rum; et ils finirent par réduire le bonhomme au sommeil, et lui enlevèrent le peu d'argent qu'il avait sur lui.

Hart se remit en route, et appercevant une bale de drap sur le Quai de la Reine, il l'emporta, à la faveur de la nuit, jusqu'au Cap-Rouge, aidé d'un compagnon; ils coupèrent le drap par morceaux et le vendirent dans les campagnes, après quoi il revint à Québec et prodigua son revenu avec les femmes de débauches, qui lui tournèrent le dos aussitôt que son argent fut dépensé. Mais comme il avait fait une nouvelle épouse, il fallait trouver les moyens de satisfaire ses demandes. En passant dans le Faubourg St. Jean, il enleva un côté de cuir qui

était étendu sur une clôture, mais il fut bientôt rejoint par la multitude ; et par l'intercession d'une charitable Dame, il ne perdit que le cuir et conserva sa liberté, se disant à lui-même que c'était le premier côté qu'il avait perdu, malgré qu'il en eut volé beaucoup d'autres. Cependant comme cette dernière maitresse était plus exigeante qu'aucune de celles qu'il avait jamais eue, il la quitta à se pourvoir pour elle-même : convaincu qu'avec de l'argent il s'en procurerait bien vite une autre. Un jour qu'il passait dans la rue St. Jean, il vit un Monsieur descendre de cheval et l'attacher par la bride à une maison, ce qui est assez ordinaire, Hart se rend au cheval, enlève la selle, l'emporte sans être apperçu, et en dispose à bon prix. Avec ce nouveau fond, Hart fit une nouvelle maitresse ; mais s'étant apperçu que pendant son sommeil, elle lui avait enlevé sa bourse, il la lui ôta et en prit congé pour toujours.

Mais comme sa chance paraissait diminuer à Québec, il forma encore une fois la résolution de monter au Haut Canada. Il se mit donc en route. Arrivé au Cap Rouge, il fit une prise de plusieurs effets dans le chantier, et dont il disposa le long du chemin ; mais comme il craignait de n'en avoir pas assez pour son long voyage il revint sur ses pas et arriva à Québec, dans le dessein de visiter ses anciens quartiers d'approvisionement. En effet il ne tarda pas à augmenter ses fonds, et à se procurer une nouvelle blonde, qui comme les autres n'avait de fidélité qu'en autant que la bourse de son amant était bien fournie. Il s'en éloigna encore, se promettant bien d'en chercher une autre. Une certaine nuit, passant sur le marché de la Haute-Ville, il rencontra un Mr. Elliot, qui paraissait éuivré et qu'il n'avait jamais vu auparavant, Hart lui demanda où il restait, "chez Mr. English," répondit Elliot. Hart l'accompagna chez lui ; mais il fut très surpris de ce que son compagnon lui déclara, avant que d'avoir vuidé leur verre, qu'l avait perdu quelque argent, et que c'était Hart lui-même qui l'avait volé. Elliot fit aussitôt appeler un connétable. Cependant Hart trouva moyen de s'échapper, et s'enfuit directement à la taverne du Neptune, ayant laissé sa redingotte derrière lui. A peine était-il entré dans cette retraite, qu'il fut pris, dépouillé de tout l'argent qu'il avait sur lui, et conduit en prison. Il y resta jusqu'au terme de la Cour, où il fut trouvé coupable et condamné à six mois d'emprisonnement. Il protesta jusqu'à la fin de son innocence, et l'écrivain de ce mémoire ne doute pas, d'après certaines circonstances qu'il serait ennuyant de détailler, qu'il ne fût

en effet innocent. Hart fut si fortement irrité d'avoir été ainsi puni pour une offense qu'il n'avait jamais commise, qu'il résolut, s'il était possible, de s'échapper de la prison ; ce à quoi il réussit après trois mois de détension, suivi de deux autres prisonniers.

Mais le tems de sa liberté ne fut pas long, car quatre jours après il fut arrêté environ à vingt lieues de Québec, avec ses deux compagnons. Ce fut alors qu'on trouva sur Hart et sur ses collègues, plusieurs articles de valeur, enlevés depuis peu de la Cathédrale Catholique de Québec. On supposa d'après cela, et avec raison, que Hart était concerné dans le vol. On fit donc son procès, et apres une recherche soigneuse de toutes les circonstances, il fut trouvé coupable, et condamné à être pendu le 10 Novembre, 1826.

Tandis qu'il était sous sentence de mort, l'écrivain de ce mémoire n'épargna aucune occasion de le visiter, et fut souvent profondément affecté par les différens changemens qui se peignaient sur son visage. Qui peut en effet affecter d'avantage, lorsque qu'on le voit pour la première fois, que les angoisses d'un esprit tourmenté par la certitude d'une mort ignominieuse. Tantôt à demi résigné à son sort, tantôt se flattant de l'espoir du pardon. Cela ne pouvait manquer de réveiller dans le cœur tous les sentimens que la compassion et la misère peuvent exciter. Le bruit des chaines, ses soupirs entrecoupés, l'histoire de ses malheurs, tout conspirait à mettre à leur comble les sensations les plus déchirantes. Il confessa ses crimes sans nombre, espérant que sa mort serait une leçon avantageuse à tous les jeunes gens qui s'égarent dans le sentier du crime et de la débauche, sans penser aux devoirs qu'ils ont à remplir envers Dieu, "dont les voies sont agréables et les sentiers paisibles." Il manifesta une foi ferme dans la miséricorde d'un Rédempteur, et dit qu'il ne craignait pas de mourir, puisque la mort de Jésus-Christ était suffisante pour tous les péchés du monde. Il paraissait réconcilié à l'idée de son sort, et quoiqu'il manifestât de tems en tems, par ses regards et par ses actions, les remords qui dévoraient son cœur, il ne se comporta pas moins avec ce courage et cette force de sentimens qui ne peut venir que de la certitude d'avoir fait sa paix avec un Dieu juste, bienfaisant et miséricordieux.

La nuit qui précèda son éxécution, il dormit peu, et s'étendit beaucoup sur le récit de ses follies et de ses crimes. Sa vie, dit-il, n'avait été qu'une scène continuelle de malheurs et de perversité, et il témoigna le plaisir qu'il éprouvait de l'expier par sa mort. Il raconta, étendu sur son lit de fer, tous

les vols qu'il avait commis, et qui se montaient au nombre de soixante-trois, mais toujours persistant fermement et solemnellement à dire qu'il n'avait jamais été, en aucune manière quelconque, concerné dans le vol de la Cathédrale. Il reconnaissait seulement avoir reçu les articles volés de Butterworth, un insigne voleur. Il était bien résigné à mourir, dit-il, mais il mourait innocent du crime pour lequel il allait souffrir.

Le moment fatal arrivé, Hart se présenta sur l'échaffaud d'un pied ferme, et ayant demandé à son bourreau quelques instans pour parler, il adressa la multitude en ces termes :

" Plaise à Dieu que la mort honteuse à laquelle vous me voyez entrainé par mes crimes, soit une leçon salutaire pour vous tous. C'est avec joie que je quitte une vie qui m'est devenue à charge, pour passer dans un meilleur monde ; car je me flatte que par les mérites de notre sauveur, je serai bientôt dans le ciel. Je mérite à bon droit cette mort ignominieuse, en punition de mes crimes passés ; mais je déclare ici en présence de vous tous, et devant un Dieu qui m'entend et qui va bientôt être mon juge, que je meurs innocent du crime pour lequel je vais souffrir.

Priez pour moi. Adieu.

Que Dieu ait pitié de mon âme."

En achevant ces mots, il fit un signe de la main à son bourreau. La trappe tomba, et après quelques résistances convulsives, la victime fut précipitée dans l'éternité.